

Article 29 du Règlement

Le député de Regina-Est (M. de Jong) se souvient de ce débat, mais je me demande si les députés libéraux ont aussi bonne mémoire.

Lors de ce débat d'urgence, les libéraux nous ont demandé d'accepter de la part du gouvernement américain le genre d'engagement qu'ils ridiculisent maintenant quand c'est un gouvernement progressiste conservateur qui nous présente le même genre d'assurances à propos d'autres questions transfrontalières dans le domaine énergétique et écologique.

Quand nous pourrons réfléchir avec le recul à ce débat et à notre débat de ce soir pour savoir si Dome Petroleum pourra devenir une branche de Amoco International, une société pétrolière multinationale, nos concitoyens voudront connaître l'attitude qu'auront prise les députés le soir où le Parlement aura eu l'occasion de s'opposer à ce qui risque bien d'être, à mon avis, le tournant historique de la politique énergétique du Canada et en fait un grand tournant de l'histoire même du Canada.

J'estime que c'est une fois de plus une des manifestations d'aphasie du gouvernement qui sont en train de transformer de plus en plus le Canada en république de bananes du Nord. Si les conservateurs sont réélus, et Dieu nous en préserve, notre pays ne tardera guère à n'être plus qu'une apparence de pays avec tous les symboles politiques et toute la panoplie des manifestations de la démocratie, mais totalement dépourvu de la capacité réelle de prendre des décisions sur son destin économique et sur sa propre gestion. Ce qui devrait demeurer sous notre contrôle sera passé aux mains d'autrui. C'est là-dessus que porte le débat de ce soir. Je ne voulais pas manquer l'occasion de faire clairement connaître mon point de vue sur cette question.

M. Alex Kindy (Calgary-Est): Monsieur le Président, j'ai écouté avec intérêt le député de Winnipeg—Birds Hill (M. Blaikie). Il est certain qu'il épouse l'idéologie socialiste. Il croit que l'intervention de l'État constitue la meilleure façon d'administrer un pays.

C'est sans doute une opinion sincère, mais il faut examiner le monde actuel et se demander quels sont les pays qui ont le niveau de vie le plus élevé et qui respectent les droits de la personne. S'agit-il des pays socialistes ou communistes ou des pays qui croient en la libre entreprise et la liberté individuelle?

Nous pouvons également voir comment vivent les gens des pays où l'entreprise est dirigée par l'État. Lorsqu'une société pétrolière est dirigée par l'État, ses bénéfices ne sont pas nécessairement distribués au public. Ils peuvent se perdre en cours de route.

Nous discutons aujourd'hui du cas d'une société canadienne qui a investi, emprunté et dépensé au-delà de ses moyens. Elle l'a fait parce qu'elle croyait que le prix du pétrole augmenterait indéfiniment.

Je me souviens d'avoir entendu M. Lalonde, qui était alors ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, nous dire que le prix du pétrole augmenterait à 60 \$ ou 80 \$ le baril. A l'époque, les libéraux ont établi le Programme énergétique national avec l'aide du Nouveau parti démocratique.

En 1981, les actions de Dome Petroleum se transigeaient à 25 \$. Il y a deux ou trois semaines, elles ne valaient plus que 1,13 \$. Elles ont perdu 94 p. 100 de leur valeur.

Ceux qui ont travaillé à Dome et acheté des actions à 25 \$ ont placé leur argent dans cette société, car ils croyaient en son

avenir. Ils ont fait ce mauvais placement sur la foi des affirmations de certains ministres qui prévoyaient une hausse considérable des prix.

Nous nous trouvons aujourd'hui devant une société acculée à la faillite pour laquelle deux offres ont été faites. L'une provient d'une société américaine solide dont l'offre dépasse de 800 millions celle de TransCanada PipeLines Ltd. Son offre se chiffre exactement à 5,1 milliards. TransCanada PipeLines a offert 4,3 milliards.

La société américaine a une bonne réputation. Elle est solide et elle peut mettre en valeur les ressources dont elle fera l'acquisition. La dette totale de Dome Petroleum s'élève à 6,3 milliards. Ses réserves pétrolières sont tombées de 516 millions de barils à 228 millions de barils depuis 1981 et la valeur de ces réserves a baissé de moitié.

Nous devons nous lancer dans de nouvelles activités de prospection et je crois qu'une société possédant une solide réputation est en mesure de le faire. Comme l'a souligné le député de Bow River (M. Taylor), ce sont des entreprises canadiennes qui ont développé l'industrie du pétrole et du gaz en Alberta. Elles ont obtenu de bons résultats. Selon moi, il s'agit de savoir non pas qui achète la société, mais qui va mettre les ressources en valeur. J'estime que la société américaine fera du bon travail.

Le groupe Bell, situé à Montréal, possède 47 p. 100 de TransCanada Pipelines. Il contrôle déjà les communications et le transport du gaz. S'il achète Dome, il contrôlera la mise en valeur du pétrole et du gaz et exercera une sorte de monopole. Par conséquent, je n'ai aucune espèce d'hésitation à appuyer l'acquisition de Dome Petroleum par Amoco Canada.

• (0010)

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, deux ministres se sont prononcés au cours de ce débat. Si leurs discours reflètent ce que pense le gouvernement des conséquences de cette transaction, monsieur le Président, le Canada et les Canadiens se trouvent alors dans de bien mauvais draps. Les deux ministres ont montré par leur discours, du moins c'est ce que j'en ai retenu, leur inconscience béate des conséquences que cette transaction aura à long terme. Voilà pourquoi le chef de notre parti a tenu plus tôt ce soir à exposer la position libérale.

Notre chef a soulevé trois questions; premièrement, Investissement Canada et le gouvernement devraient insister sur une participation canadienne importante ou rejeter la transaction, car nous considérons que la participation canadienne est un élément essentiel de cette transaction. Deuxièmement, les Canadiens sont, en fait, les propriétaires de la société Dome parce qu'ils y ont investi des milliards de dollars sous forme d'encouragements à la prospection, d'avantages fiscaux, de subventions et d'autres faveurs fiscales. Troisièmement, cette transaction n'est qu'un autre élément des négociations globales sur le libre-échange avec les États-Unis, et notre industrie pétrolière et gazière est prise en otage tout comme l'industrie du bois l'a été dans le cas de la taxe à l'exportation. Comme notre chef l'a précisé tout à l'heure ce sont là les trois piliers de la position libérale au cours de ce débat.